

La place de l'emploi dans le désistement de la délinquance et la (ré)intégration sociocommunautaire des personnes judiciairisées de 16 à 35 ans: expériences et écrits scientifiques

Présenté par

Christopher Vincent (christopher.vincent.1@ulaval.ca)
Mathilde Moffet-Bourassa (mathilde.moffet-bourassa.1@ulaval.ca)
Roxanne C.-Dubé (roxanne.couture-dube.1@ulaval.ca)



Plan de la communication

- Qui sommes-nous ?
- Objectifs
- L'employabilité chez les personnes judiciarisées
- Quelques notions théoriques
 - Personnes judiciarisées
 - Désistement du crime
 - (ré)intégration sociocommunautaire
 - Désistement assisté
- La prise en charge sociojudiciaire des jeunes « sous double mandat » (**Roxanne Couture-Dubé**)
- Approche d'accompagnement à l'emploi des femmes en situation d'itinérance : développer une pratique bienveillante et sensibilisée à leur réalité (**Mathilde Moffet-Bourassa**)
- L'accompagnement des femmes judiciarisées ayant un trouble de santé mentale dans le processus d'embauche et de maintien d'emploi : Défis, obstacles et pistes d'intervention (**Christopher Vincent**)

Introduction

La place de l'emploi dans le désistement de la délinquance et la (ré)intégration sociocommunautaire des personnes judiciairisées de 16 à 35 ans est un intérêt émergent des chercheur.e.s au Québec. La formation des professionnel.le.s concerné.e.s par l'accompagnement de celles-ci est cruciale à leur affiliation. La considération des profils et des trajectoires de vie multiples est nécessaire. Dans le cadre de cette formation trois présentations distinctes permettront de sensibiliser les professionnels sur diverses populations marginalisées judiciairisées et leur employabilité.

Objectifs

1. Sensibiliser les participants aux enjeux et défis spécifiques des personnes judiciairisées concernant l'employabilité et l'insertion socioprofessionnelle
2. Informer les participants des obstacles rencontrés par les personnes judiciairisées durant leur parcours d'insertion socioprofessionnelle
3. Explorer les pistes d'interventions utiles au développement de pratiques favorisant l'employabilité des personnes judiciairisées.

L'employabilité chez les personnes judiciarisées

REVUE DE LITTÉRATURE (et quelques verbatims de *RÉSO-1635*)

La situation des personnes judiciarisées en lien avec l'employabilité

- Les personnes qualifiées de délinquantes ont un taux de participation à l'emploi moins élevé que la population générale
 - 51% contre 69%
- ils ont un revenu moyen plus faible
- ils sont plus susceptibles d'obtenir des services d'aide sociale
 - 41% contre 6%

Double vulnérabilité

- Femmes judiciarisées (par rapport au hommes judiciarisés)
 - Taux de participation à l'emploi : 39% contre 59%
 - Revenu annuel médian : 10 000\$ contre 14 000\$
 - Prestation d'aide sociale : 54% contre 40%

- Personnes autochtones judiciarisées (par rapport aux non-autochtones)
 - Taux de participation à l'emploi : 46% contre 52%
 - Revenu annuel médian : 10 000\$ contre 15 000\$

Les limites à l'employabilité des personnes judiciarisées

Littérature et expériences rapportées

Casier judiciaire

- Le casier judiciaire représente une limite importante dans la recherche et l'obtention d'un emploi chez les personnes judiciarisées.
 - Le casier judiciaire peut diminuer les chances de 50% d'obtenir un emploi (jusqu'à 80%)
 - En 2020, il fallait attendre de 5 à 10 ans pour une demande de suspension du casier
 - En 2020, les frais pour la suspension du casier judiciaire = 644,88\$
 - Depuis le 1er janvier 2022 : entre 200\$ et 300\$ (demande 50\$ + autres frais)
 - Rappel de l'**article 18.2** (Charte des droits et libertés)
 - « Nul ne peut congédier, refuser d'embaucher ou autrement pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été déclarée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou si cette personne en a obtenu le pardon. »

Mon casier me suit toujours, mais si tu googles mon nom, tu ne trouveras rien [parce que] j'ai pu changer mon nom. [...] Je ne peux plus aller aux États-Unis, **je ne peux pas travailler dans la fonction publique**. Ça, ça me nuit beaucoup. [...] Sinon, si tu cherches un appart, ils vont te demander : « as-tu un casier » [et], souvent, tu vas être refusé. Les jobs, c'est la même chose, il y a bien des chances que je sois refusé. –Éloi, 35 ans

[En sortant de prison], j'ai été porter des C.V. quasiment partout où ce que je pouvais aller en porter. Pis, j'avais des entrevues, ça allait super bien l'entrevue, [mais] quand on arrivait au casier judiciaire, l'entrevue se finissait là. **C'était fini [et] je savais déjà que j'avais pas la job**. – Christian, 21 ans

Avant, j'avais toujours **une crainte [que] mon casier judiciaire me bloque**, [mais], maintenant, je me dis : « quitte ou double ». Qu'ils me prennent ou qu'ils [ne] me prennent pas, je m'en tape. [...] S'il [ne] veut pas de moi, il y en a d'autres des job. C'est pas grave. – Denis, 22 ans

J'ai perdu espoir souvent avant de trouver la bonne [job]. [...] Pis, là, j'avais trouvé une bonne job. C'était ma première job que je tombais à 22\$ de l'heure. J'étais content là. J'en parlais à tout le monde. Tout le monde était content, ma famille, mes amies. Tout le monde était heureux. **Du jour au lendemain, pouff, on m'a coupé ça**. Ils ont fait une enquête [et] ils ont vu que j'avais un dossier criminel, [mais] que je l'avais pas dit. – Daniel, 32 ans

Difficultés personnelles

- Les personnes judiciairisées peuvent nécessiter de plus d'accompagnement et d'aide pour favoriser leur (ré)insertion sociale et professionnelle
- Iels peuvent présenter des difficultés
 - Au niveau de l'apprentissage
 - Au niveau des comportements
 - Au niveau de la consommation
 - Au niveau de la santé physique et/ou mentale
 - Au niveau de la situation résidentielle
 - Au niveau des relations interpersonnelles
 - etc.

Je suis allé à [organisme emploi]. Ils sont spécialisés avec les personnes qui ont un dossier criminel, pour retourner sur le marché du travail. Eux, ils m'ont quand même aidé à faire mon CV, à « boucher les trous » [et] à me faire un beau CV. Suite à ça, je me suis pogné une job, [mais] je [ne] l'ai pas gardée longtemps parce que je me suis blessé dans le dos. Je me suis fait rentrer dedans par un char, mais je l'aimais gros cette job-là. –Éric, 23 ans

Quand j'ai fait ma première overdose, j'ai perdu ma job. Une semaine après, je m'en suis trouvé une autre. Je l'ai gardé pendant un mois, [mais] j'ai fait une overdose encore [et] j'ai perdu ma job. Je m'en suis trouvé une dernière, mais je suis allé en état de consommation [et] je l'ai perdue. –Maurice, 18 ans

J'avais vraiment une bonne job. [...] Ce n'était pas un gros salaire, mais j'étais quand même rendu à 12,50\$ de l'heure. En 2015, c'était bon pareil. [...] Dans le fond, ça allait bien, [mais] je me suis pogné avec ma gérante parce que j'étais rendu trop important pour le resto pis elle était jalouse. [...] Moi, je m'occupais vraiment de tout. [...] Elle, elle n'avait rien à faire à part ses clients. [...] Un moment donné, j'ai pas aimé comment elle m'a parlé. J'ai essayé d'y parler. J'ai dit « regarde, moi je [ne] veux pas que tu me parles de même ». [...] Elle [ne] voulait rien savoir. Fait qu'un moment donné, j'ai pété ma coche. J'y ai dit « regarde-moi je décalisse. Tu me parleras pas de même esti de vache » pis j'ai crissé mon camp. [...] La boss [propriétaire] m'a rappelé une demi-heure après pour me demander de revenir. J'ai dit : « non, je veux rien savoir. Je me fais pas traiter comme de la marde moi ». –Benoit, 21 ans

Notions théoriques

Les personnes judiciairisées (Tricher et Hébert, 2021)

- Les **personnes judiciairisées** sont les personnes ayant un casier judiciaire
 - ou les personnes ayant été accusées et reconnues coupables d'infractions criminelles
- Il semble exister un lien étroit entre la judiciairisation et la criminalisation de la pauvreté. Ex. criminalisation de l'itinérance
- Les groupes d'âge plus jeunes sont surreprésentés parmi les personnes judiciairisées
 - 18 à 24 ans représentent 5,92% de la population et 22,7% des personnes accusées d'infractions criminelles
 - 25 à 34 ans représentent 12,97% de la population et 30,4% des personnes accusées d'infractions criminelles
- Les jeunes, les hommes, les personnes peu scolarisées, les personnes autochtones, les personnes racisées et les bénéficiaires de l'assistance sociale sont surreprésenté·e·s parmi les personnes incarcérées dans les établissements de détention du Québec

Désistement du crime (Maruna et al., 2004; McNeil, 2016; Nugent et Schinkel, 2016)

- Processus durant lequel la personne judiciarisée cesse de commettre des délits et s'intègre dans sa communauté et dans la société
 - Processus complexe, graduel et non linéaire

- 1. Cesse de commettre des délits
 - Désistement primaire (ou comportemental)
- 1. Endosse des rôles sociaux et de nouvelles identités prosociales
 - Désistement secondaire (ou identitaire)
- 1. Se (ré)intègre et développe un sentiment d'appartenance sociocommunautaire
 - Désistement tertiaire (ou relationnel)

Ce qu'on sait sur le désistement

Trois explications au désistement :

- 1) Le désistement est un processus naturel qui vient avec la maturité;
- 2) Le désistement est un processus structurel
 - Points tournants majeurs : **obtention d'un emploi stable et valorisé** ; formation d'un couple durable; parentalité
- 3) Le désistement est un processus intentionnel
 - Capacité d'une personne à agir pour atteindre ses buts, objectifs et aspirations; espoir et optimisme envers le futur; capacité à mobiliser son capital humain

→ **L'œuf ou la poule ?** Absence de consensus sur le « poids relatif » des facteurs agentiels, relationnels et structurels (LeBel et al., 2008)

(Ré)intégration sociocommunautaire (Bédard, 2015, p.2)

« Processus d'adaptation individualisé, multidimensionnel et à long terme qui n'est achevé que lorsque celle-ci participe à l'ensemble de la vie de la société et de la communauté où elle évolue et qu'elle a développé un sentiment d'appartenance à leur égard »

- (Ré)insertion vs. (Ré)intégration
 - Insertion = introduire une personne dans un milieu
 - Intégration = crée une interdépendance entre l'individu et les autres
- Sociale vs. Communautaire
 - Relation sociale = relation « froide »
 - Relation communautaire = relation « chaude »
- Trois dimensions de la (ré)intégration sociocommunautaire
 - Dimension organisationnelle
 - Dimension occupationnelle
 - Dimension relationnelle

Désistement assisté (F.-Dufour, et al., 2018; F.-Dufour et Villeneuve, 2020)

- Les interventions qui visent, directement ou indirectement, le maintien d'une abstinence du crime, les changements identitaires et la (ré)intégration sociocommunautaire
 - **Interventions formelles de désistement** : réalisées par des intervenant.e.s et professionnel.e.s sous l'emprise d'une contrainte pénale
 - **Interventions informelles de désistement** : réalisées par les membres de la communauté
 - Incluant celles réalisées par les intervenant.e.s et professionnel.e.s œuvrant dans des organismes communautaires

Approche d'accompagnement à l'emploi des femmes en situation d'itinérance : développer une pratique bienveillante et sensibilisée à leur réalité

Présenté par

Mathilde Moffet-Bourassa,

Étudiante à la Maitrise en psychoéducation (cheminement essai)

Sous la supervision d'Isabelle F.-Dufour

Université Laval



(RÉ)intégration sociocommunautaire
Partenariat recherche communauté

Profil des femmes en situation d'itinérance (FSI)

- Les FSI représenteraient **25 % des personnes en situation d'itinérance au Québec** (Institut de la statistique du Québec, 2001). Ce nombre serait sous-estimé et croissant (Gélineau et al., 2015; Sikich, 2008).
- Les FSI représentent le segment de la population en situation d'itinérance qui **croît le plus rapidement** (Fingeld-Connett, 2010; Gélineau et al., 2015; Phipps et al., 2019)
- Les femmes **autochtones** (25%) et **immigrantes** (16%) seraient **surreprésentées** et seraient plus souvent accompagnées de leurs enfants dans la rue et dans les services d'hébergement (Conseil des Montréalaises, 2017).
- Une plus grande proportion de **jeunes femmes** (trente ans et moins) se retrouveraient en situation d'itinérance comparativement aux jeunes hommes (Conseil des Montréalaises, 2017).
- Les **mères** et les **femmes transgenres** sont aussi du lot (Gélineau et al., 2015).
- À l'Auberge Madeleine – un organisme communautaire venant en aide aux FSI à Montréal – c'est près d'une utilisatrice sur cinq (21%) qui est **judiciarisée** (L'Auberge de Madeleine, 2015).

Problématique : enjeux à la (ré)insertion sociale

Inadéquation entre les services sociocommunautaires et les besoins des FSI

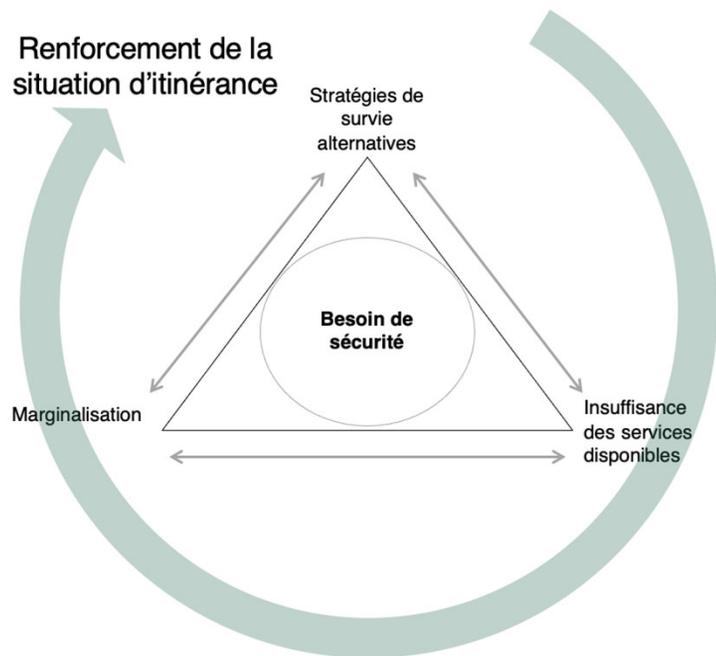


Figure 1. Processus de désaffiliation des femmes en situation d'itinérance

Les stratégies de survie alternatives

- Shelterisation réticulaire (Maurin, 2015)
- Autonomisation inédites (Grimard et al. 2021)
- Activités criminelles (Bellot, 2003; Gélineau et al., 2008)

Leurs conséquences

- Maintien de l'itinérance
- (Re)victimisation
- Judiciarisation

L'employabilité en contexte de survie ?

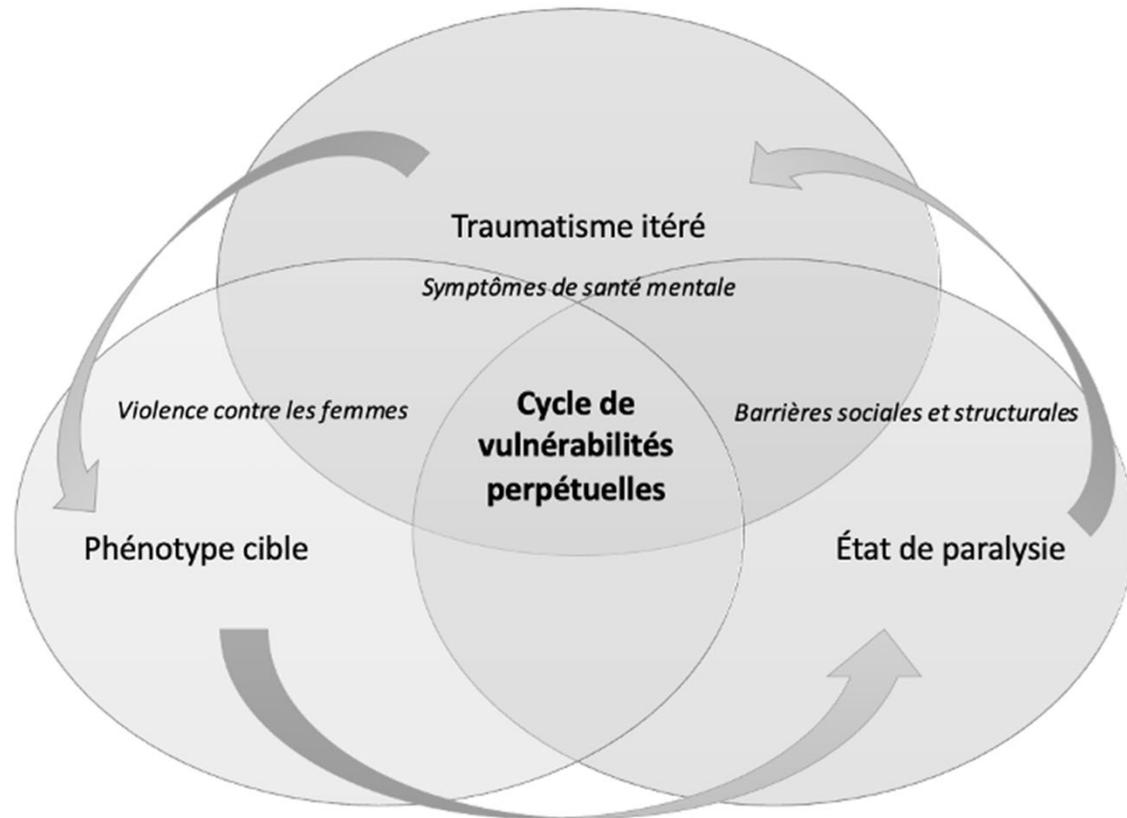
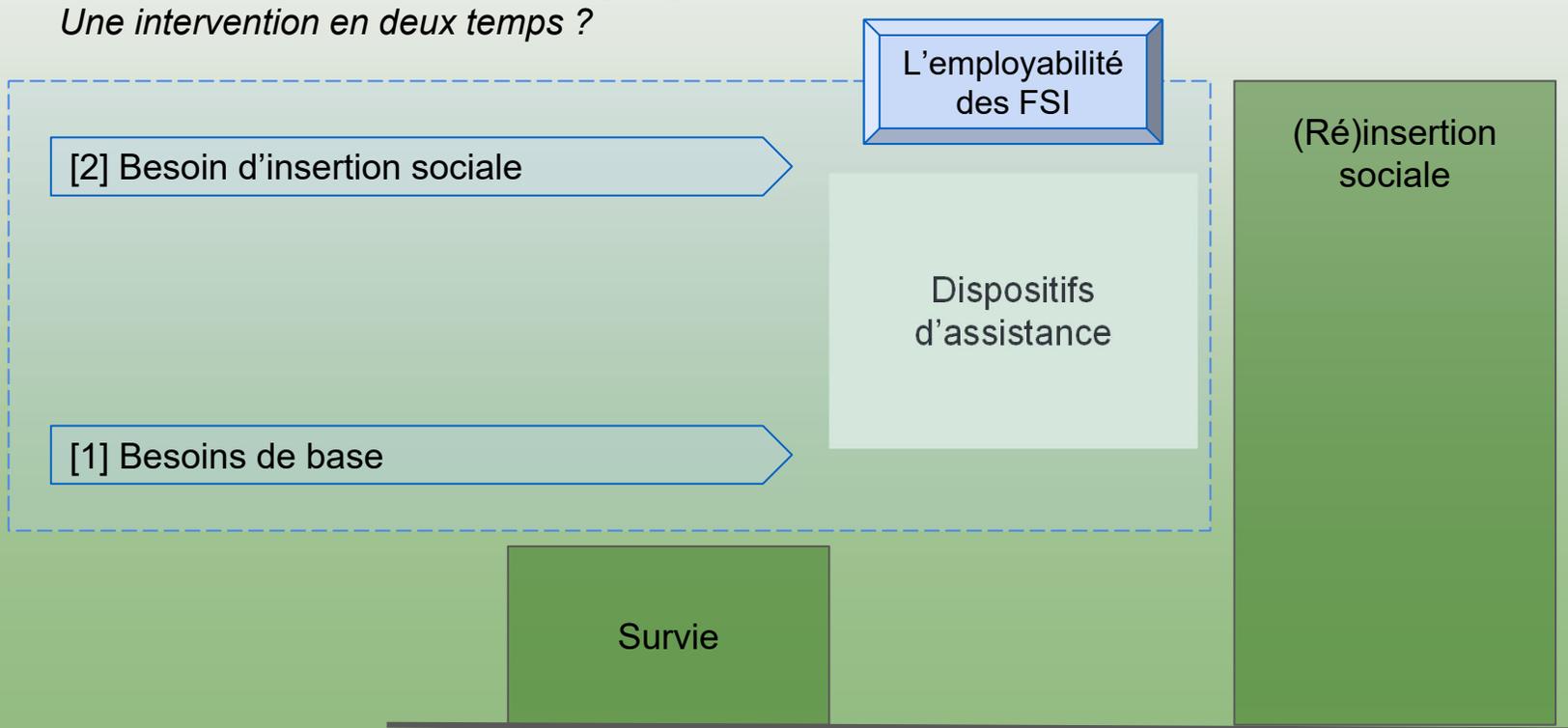


Figure 1. Cycle de vulnérabilités perpétuelles (Li et Urada, 2020) (traduction libre)

Écart inhibant à la (ré)insertion sociale

Une intervention en deux temps ?



Pratiques probantes

(Ré)insertion sociale - Approche de La Rue des Femmes

« L'entre soi féminin » (Maurin, 2015)

- Historique de victimisation et d'abus (avant et dans la rue)
- Non-mixité des dispositifs d'assistance
- Considération du besoin de sécurité

La création d'un « chez soi » (Maurin, 2015)

- Création d'un lieu d'appartenance, un point d'ancrage, pour favoriser l'inclusion et l'affiliation des FSI
 - Développement de relations sociales
- Accueil inconditionnel
 - Accès à des lieux privés et semi-privés
 - Reprise de pouvoir par l'appropriation des lieux

Pratiques probantes

(Ré)insertion sociale des FSI judiciairisées - Désistement du crime

Facteurs caractérisant et favorisant le désistement du crime des femmes (Rodermond et al., 2016) :

- avoir un enfant
- être dans une relation procurant du support
- être indépendante financièrement
- absence de dépendance aux drogues
- agentivité

Facteurs caractérisant et favorisant le désistement du crime des FSI

?

*S'engagent dans des relations de violence conjugale pour s'assurer un toit;

*S'inscrivent dans une carrière criminelle pour survivre en situation d'itinérance;

Une sortie de la rue serait préalable à l'arrêt de la carrière criminelle...

Résultats préliminaires (F47)

Essai : Prévention de la judiciarisation des femmes en situation d'itinérance : facteurs de risque et de protection à leur marginalisation

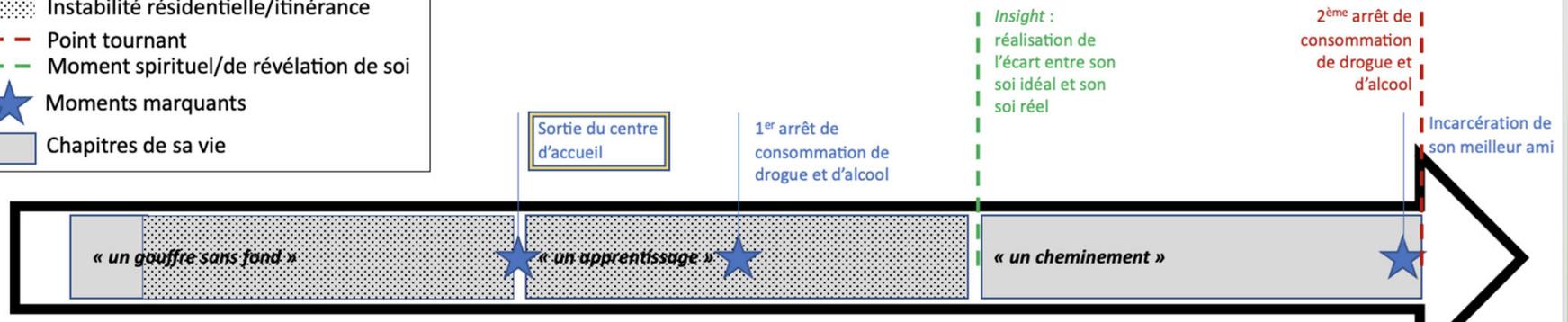
- Le désistement du crime se fait simultanément avec la sortie de l'itinérance;
- La délinquance est un moyen de survie (utilitarisme);
- Il est important de s'attarder au processus de sortie de la rue des FSI, car leur délinquance risque de cesser le moment venu qu'elles ne sont plus en itinérance;

Légende

- Moment le plus heureux
- N** Naissance
- Instabilité résidentielle/itinérance
- Point tournant
- Moment spirituel/de révélation de soi
- ★ Moments marquants
- Chapitres de sa vie

Maude (F47)

Thème de sa vie : « Mille et une façon de s remettre sur le droit chemin »



N 9 ans 11 ans

Famille répit
Prise en charge par le centre d'accueil
Fugue

Sentiment d'un rejet parental

17 ans

Retour chez ses parents
Difficultés de santé mentale (« démons intérieurs »)

Difficultés relationnelles avec sa famille (sentiment d'abandon de sa mère)

Relation de violence conjugale (violence verbale et isolation de ses proches)

Consommation de drogue et d'alcool

Indifférence face à autrui, la justice et sa santé

Vente de drogue (économie de rue)

Vols à l'étalage

Délinquance

19 ans

Relation amoureuse saine

Emploi (gardienne à la garderie)

Diminution de sa consommation de drogue et d'alcool

Aspiration d'avoir des enfants et une stabilité financière

25 ans

Conclusion

- Les besoins de base des FSI doivent être répondus avant ceux d'insertion sociale.

- **[1] Besoin de sécurité** : environnement prévisible et stable (Logement d'abord, PECH)

[Programmes Logement d'abord - Pech](#)

Ressources : Centre femmes 3A, le PIPQ, le YWCA, Lauberivière, L'archipel d'entraide et le Café rencontre

- **[2] Besoin d'insertion** : projet de vie (ex. avoir des enfants, se stabiliser financièrement, avoir un emploi)

Bibliographie

- Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien social et Politiques*, (49), 173-182. <https://doi.org/10.7202/007912ar>
- Conseil des Montréalaises. (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal. Voir l'invisible* (978-2-7647-1479-9). Ville de Montréal. https://fmhf.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2017_cm_itinerance_des_femmes_imp.pdf
- Finfgeld-Connett, D. (2010). Becoming homeless, being homeless, and resolving homelessness among women. *Issues in Mental Health Nursing*, 31(7), 461-469. <https://doi.org/10.3109/01612840903586404>
- Gélineau, L. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Rapport de recherche. Québec : RAIQ.
- Gélineau, L., Dupéré, S., Bergeron-Leclerc, C., Clément, M., Carde, E., Morin, M.-H., Tremblay, P-A et Brisseau, N. (2015). Portrait des femmes en situation d'itinérance : De multiples visages. *Revue du CRÉMIS*, 8, 48-55.
- Grimard, C., Côté, P.-B. et Macdonald, S.-A. (2021). *L'itinérance en bref : mieux comprendre le passage à la rue*. https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2021/05/Ebook_itinerance_en_bref-1.pdf
- Institut de la statistique du Québec. (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-centre et de Québec, 1998-1999*. Les publications du Québec.
- L'auberge de Madelaine. (2022, 5 janvier). *Place aux femmes : profil*. <https://www.aubergemadeleine.org/place-aux-femmes/#profil>
- Li, J. S. et Urada, L. A. (2020). Cycle of perpetual vulnerability for women facing homelessness near an urban library in major U.S. metropolitan area. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17(16), 1-16. <https://doi.org/10.3390/ijerph17165985>
- Maurin, M. (2015). Prendre place : les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 253-269. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1037691ar>
- Phipps, M., Dalton, L., Maxwell, H. et Cleary, M. (2019). Women and homelessness, a complex multidimensional issue: findings from a scoping review. *Journal of Social Distress and Homelessness*, 28(1), 1-13. <https://doi.org/10.1080/10530789.2018.1534427>
- Sikich, K. (2008). Global female homelessness: A multi-faceted problem. *Gender Issues*, 25(3), 147-156. doi 10.1007/s12147-008-9062-8
- Rodermond, E., Slotboom, A. M., Bijleveld, C. C. J. H. et Kruttschnitt, C. (2016). Female desistance : a review of the literature. *European Journal of Criminology*, 13(1), 3-28. <https://doi.org/10.1177/1477370815597251>

L'accompagnement des femmes judiciarisées ayant un trouble de santé mentale dans le processus d'embauche et de maintien d'emploi : Défis, obstacles et pistes d'intervention

Présenté par

Christopher Vincent,

Étudiant à la Maîtrise en psychoéducation (cheminement essai)

Sous la supervision d'Isabelle F.-Dufour

Université Laval



(RÉ)intégration sociocommunautaire
Partenariat recherche communauté

Plan de la présentation

Présentation de l'étude

Quelques statistiques

Problématiques identifiées

Pratiques probantes dans la littérature

Résultats préliminaires et pistes d'interventions

Conclusion

Présentation de l'étude

- Exploration des répercussions du trauma complexe sur le processus de désistement chez les jeunes filles judiciairisées ayant un trouble de santé mentale (essai)
- Approche qualitative
 - Donner un sens au vécu et à l'expérience des femmes participantes
- 6 participantes (n=6)
 - 2 temps de mesure
 - Utilisation des données provenant du projet de recherche (RÉ)SO 16-35
- Critères d'inclusion:
 - Être une femme
 - Avoir un diagnostic de trouble de santé mentale
 - Avoir été inculpé pour un délit
- Recherche menée sous la supervision de : Isabelle Fortin-Dufour

Qu'est-ce que le trauma complexe?

- « Un trouble qui se définit par des expériences qui sont:
 - 1) sont interpersonnelles et impliquent souvent la trahison;
 - 2) sont répétées ou prolongées;
 - 3) implique un tort direct par différentes formes d'abus (psychologiques/émotifs, physiques et sexuels), de négligence, ou d'abandon de personnes en charge des soins de la protection, ou l'encadrement des victimes, généralement des jeunes ou de leurs propres enfants ou les pertes traumatiques de ces relations et
 - 4) qui surviennent à des périodes vulnérables du développement de la vie, comme la petite enfance, ou qui ébranle significativement les acquis développementaux à n'importe quel moment de la vie. »

Quelques statistiques...

- Difficile d'établir des statistiques claires, particulièrement en ce qui a trait aux filles;
- Environ 37% des jeunes adopterait un comportement délinquant au cours de leur adolescence (Sécurité Publique du Canada 2012);
- Les jeunes avec un TSM sont 2 à 25 fois plus à risque de commettre un délit (Sécurité Publique du Canada, 2012)
- Sous-représentation des filles dans les données statistiques (Lanctôt, 2010);
- Les besoins en santé mentale des femmes vs les hommes judiciairisés;
- Prévalence des troubles mentaux chez les jeunes contrevenants, tout sexe confondus est de 26,7% (Sapers et Zingers, 2016 dans Sécurité Publique du Canada, 2017)

Problématiques identifiées

- **Nombreuses conséquences** associées à la concomitance entre judiciarisation et trouble de santé mentale : marginalisation, difficulté d'accès aux soins de santé mentale, dégradation de la qualité de vie, etc. (Frappier et al., 2009; Morin et al., 2002)
- **Surexposition à des événements traumatiques** : Près de 70% des femmes judiciarisées ont été exposés à des événements traumatiques de façon répétée (Ardino, 2012)
- **Sentiment d'impuissance généralisé** face aux événements de la vie
- **Nombre restreint d'études** s'intéressant à la criminalité chez les jeunes filles: les approches d'interventions spécifiques sont donc restreintes, voire inexistantes

Pratiques probantes issues de la littérature

- **Approche traditionnelle** :
- **S'inscrit dans** la littérature du «*What Works*» (Fortin-Lachance 2017);
- **But ultime des interventions** : Réduire la récidive (Hubbard and Matthews 2008);
- **Les interventions priorisées sont** de nature cognitivo-comportementale et incluent: le jeu de rôle, la rétroaction, le modelage et la généralisation (Ministère de la Santé et des Services Sociaux 2014);
- **Efficacité** démontrée auprès des jeunes qui présentent une personnalité antisociale ou conformiste (Hubbard and Matthews 2008; Ministère de la Santé et des Services Sociaux 2014).

Pratiques probantes issues de la littérature (suite)

- **Approche sensible au genre**
- **S'inscrit dans** la littérature féministe;
- **But ultime des interventions**: Offrir une réponse aux besoins des jeunes contrevenantes (Fortin-Lachance 2017; Hubbard and Matthews 2008)
- **Les interventions prioritaires sont** : thérapie narrative, dialectique-comportementale, familiale ou de groupe, etc. (Petrillo 2016)
- **Approche prometteuse** auprès des filles présentant un historique de trauma, ayant un TSM, ou ayant des problèmes d'irritabilité et d'agressivité (Day, Zahn et al. 2015)

Pratiques probantes issues de la littérature (suite)

- **Approche de communauté et justice**
- **S'inscrit sur** les bases de l'Approche de communauté et justice;
- **But ultime des interventions :** faire progresser les adolescentes au sein de leurs stades développementaux;
- **Les interventions prioritaires sont :** Mise en place d'une communauté démocratique assurée de différentes façons (milieu de vie, valeurs, structure du cadre de vie, rencontres et activités, etc.) (Pellerin 2018).
- **Aucune étude** n'a été menée à ce jour afin de valider l'efficacité de cette approche (Pellerin 2018).

Résultats préliminaires

- Manifestations du trauma complexe identifiés chez les participantes comme ayant un impact sur le désistement
 - Altération dans la régulation des affects
 - Labilité émotionnelle
 - « Je suis stressé, beaucoup, souvent, pas juste un petit stress, quand il arrive une petite affaire, je vais vivre le stress à fond, mais quand j'ai pas de stress, je vais être joyeuse, fois mille. ». (P4)
 - Présence d'épisodes de colère
 - Détachement des émotions par la consommation
 - Obstacle à l'adhérence au suivi
 - « Au début, je l'envoyais chier. Je chockais ses rencontres. J'allais consommer. J'arrivais pétée à ses rencontres. Je m'en foutais carrément. » (P3)

Résultats préliminaires (suite)

- Altération de la perception de soi
 - Culpabilité
 - Honte
 - Sentiment d'impuissance généralisé
 - Sentiment de stigmatisation
- Altération dans les relations aux autres
 - Réseau social affaibli
 - Difficultés vécues dans les relations amoureuses
 - Méfiance persistante
- Altération dans la perception de l'agresseur
 - Rationalisation

« Ben je vois pas... là, ils veulent me donner de... J'ai pas le droit à une subvention salariale, parce que j'ai mes... tsé je suis fonctionnelle, je pourrais aller travailler en cuisine [...] Tsé [Organisme emploi 5] ne veut pas me financer un cours non plus. Donc, il faudrait que... [...] je pense pas que d'aller à l'école pis une job à 25h/semaine, ça ferait que je vais bien aller. Faque, je suis bloquée. Je suis barrée. » (P5)

Pistes d'intervention préliminaires

Éléments identifiés comme favorisant l'adhérence au suivi et aux interventions:

- Consommation est identifiée comme un obstacle à l'adhérence au suivi : À travailler parallèlement
- Offrir des opportunités multiples (programme, offre d'emplois, etc.)
- Création du lien de confiance se fait sur le long terme
- Garder en tête les effets iatrogènes possible de l'intervention en groupe
- Attitude de non-jugement et d'accueil de la part des intervenants :

« Hum, je pense que le fait de pas me sentir jugée peu importe tous les détails que j'ai donné. Je pense que c'est le plus important, parce que ça c'est une des peurs les plus viscérales des personnes qui commettent des délits. Déjà, on se juge nous-mêmes, on a pas besoin de se faire juger par quelqu'un d'autre. » (P2)

Pistes d'intervention préliminaires (suite)

Approches à favoriser dans l'intervention:

- Approche non-coercitive favorisant l'honnêteté
- Approche de *faire avec*, plutôt que *faire pour*
- Approche de pair-aidance, dans la mesure du possible
- Approche individuelle, de groupe, en milieu de vie, etc.

Conclusion

- Réalité complexe, comportant de multiples défis
- Important:
 - De rester à l'affût de son propre vécu dans l'intervention
 - De rester sensible à la réalité de la personne devant nous (attentes)
 - D'adopter ses interventions à la personne devant nous
 - Continuer à s'informer sur les pratiques probantes

Références

- Ardino, V. (2012). Offending behaviour: the role of trauma and PTSD. *Eur J Psychotraumatol*, 3. <https://doi.org/10.3402/ejpt.v3i0.18968>
- Day, J. C., Zahn, M. A., & Tichavsky, L. P. (2015). What Works for Whom? The Effects of Gender Responsive Programming on Girls and Boys in Secure Detention. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 52(1), 93-129. <https://doi.org/10.1177/0022427814538033>
- Fortin-Lachance, H. (2017). *Les adolescentes empruntant une trajectoire délictuelle grave et persistante: portrait psychosocial et pistes d'amélioration des services offerts* Université Laval]. Université Laval.
- Frappier, A., Vigneault, L., & Paquet, S. (2009). A la fois malade et criminalisé : témoignage d'une double marginalisation. *Santé mentale au Québec*, 34(2), 21-30.
- Hubbard, D. J., & Matthews, B. (2008). Reconciling the Differences Between the "Gender-Responsive" and the "What Works" Literatures to Improve Services for Girls. *Crime & Delinquency*, 54(2), 225-258. <https://doi.org/10.1177/0011128706296733>
- Lanctôt, N. (2010). 9. La délinquance féminine : un caractère spécifique à nuancer. In P. d. I. U. d. Montréal (Ed.), *Traité de criminologie empirique* (pp. 273-303). <https://doi.org/doi:10.4000/books.pum.6659>
- Milot, T., Bruneau-Bhérier, R., Collin-Vézina, D., & Godbout, N. (2021). LE TRAUMA COMPLEXE : UN REGARD INTERDISCIPLINAIRE SUR LES DIFFICULTÉS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS. *Revue québécoise de psychologie*, 42(2), 69-90. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1081256ar>
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2014). *Cadre de référence pour une pratique rigoureuse de l'intervention en réadaptation auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en CSSS et en centre jeunesse - Programme-service Jeunes en difficulté*. Québec: Gouvernement du Québec Retrieved from <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-839-02W.pdf>
- Morin, D., Landreville, P., & Laberge, D. (2002). Pratiques de déjudiciarisation de la maladie mentale : le modèle de l'Urgence psychosociale-justice. *Criminologie*, 33(2), 81-107. <https://doi.org/10.7202/004727ar>
- Pellerin, M. (2018). *La réponse de l'Approche de communauté d'entraide et de justice aux besoins d'intervention des adolescentes hébergées en centre de réadaptation* Université de Montréal]. Montréal. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/22474/Pellerin_Myl%C3%A8ne_2018_m%C3%A9moire.pdf?sequence=2&isAllowed=y
- Petrillo, M. (2016). 'It Made My Mind Unwell': Trauma-Informed Approaches to the Mental Health Needs of Women in the Criminal Justice System. In (pp. 131-146). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/9781137453884_8
- Sécurité Publique du Canada. (2012). *Aperçu statistique des jeunes à risque et de la délinquance chez les jeunes au Canada*. Ottawa, Canada: Centre national de prévention du crime
- Sécurité Publique du Canada. (2017). *Prévention du crime: Santé mentale, maladie mentale et criminalité chez les jeunes*. Ottawa, Canada

La prise en charge sociojudiciaire des jeunes « sous double mandat »

Présenté par

Roxanne C.-Dubé,

Étudiante au Doctorat sur mesure en psychoéducation et en criminologie
Sous la supervision d'Isabelle F.-Dufour et de Patrick Lussier
Université Laval



Processus de passage à la vie adulte (PVA)

(Arnett, 2014; Galland, 2011; Van de Velde, 2015)

- Transition de l'adolescence vers la vie adulte
 - Multiples transitions sociales
 - Exemples de défis du PVA
 - Développement de l'autonomie fonctionnelle
 - Insertion socioprofessionnelle
 - Responsabilisation
- Complexification du PVA :
 - Allongement de la jeunesse
 - Marqueurs d'entrée dans l'âge adulte sont réversibles (aller-retour et essai-erreur)
 - Diversification de l'expérience de PVA (accroissement des choix)

Jeunes judiciairisé.e.s : quelques constats

- Iels atteignent généralement des niveaux de scolarité moins élevés (Tricher et Hébert, 2021)
- Iels occupent des emplois de moins bonne qualité, travaillent plus souvent à temps partiel et vivent plus de périodes de chômage (Kang, 2019)
- Iels ont plus souvent recours à l'aide sociale (Lanctôt et al., 2007)
- Iels rencontrent des obstacles liés à l'hébergement incluant des situations d'itinérance (Shapland et Bottoms, 2019)
- Iels vivent plus d'instabilité amoureuse (Kang, 2019)

→ Si le PVA s'est complexifié pour les jeunes en général, il constitue un défi d'autant plus difficile à surmonter pour les jeunes judiciairisé.e.s (Abrams et Terry, 2017; Dumollard et al., 2021; Osgood, et al., 2010)

Jeunes « sous double mandat » (Payet et al., 2019)

Jeunes « *sous double mandat* » : iels font l'objet d'un suivi en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* et de la *Loi sur la protection de la jeunesse*

- **PVA encore plus complexe** (Abrams et Terry, 2017; Bala, et al., 2015)
 - Défis supplémentaires (victimisation, stigmatisation associée au « statut double-loi »)
 - Ceux placé.e.s jusqu'à majorité sont confronté.e.s à la fin abrupte des services jeunesse à 18 ans (Mann-Feder et Goyette, 2019).
 - En plus d'être fragilisé.e.s par diverses formes d'adversité, iels doivent, presque du jour au lendemain, devenir complètement autonomes et responsables (Goyette et al., 2022)

Prise en charge des jeunes « sous double mandat »

Interventions sociojudiciaires visent :

1. La protection de la société
2. La réadaptation et la réinsertion sociale des jeunes qualifié.e.s de contrevenant.e.s

→ Tension fragilise les pratiques des acteur.trice.s œuvrant auprès de cette clientèle (Dumollard et al., 2021; Sallé, 2020).

But de l'étude : comprendre comment les interventions sociojudiciaires déployées auprès des jeunes sous double mandat soutiennent le PVA

- Identifier les cibles et les modalités d'interventions prioritaires par les divers.e.s acteur.trice.s impliqué.e.s dans leur prise en charge
- Explorer les conséquences de ces interventions sur leur PVA.

Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans le programme de recherche en partenariat **(RÉ)SO 16-35** (Brunelle et al., 2020).

- **Données analysées**

- Entretiens semi-dirigés conduits à 24 mois d'intervalle
- T1=2018-2019 et T2=2020-2021

- **Critères d'inclusion**

- être âgé.e.s de 16 à 21 ans (T1)
- avoir participé aux deux temps de mesure
- être engagé.e.s dans une délinquance sérieuse, violente *ou* chronique
- avoir hébergé.e.s dans un « milieu de vie substitut »

- **$n = 12$ jeunes sous double mandat**

Portrait des participant.e.s ($n=12$)

- Majorité d'hommes ($n=10$)
- En moyenne âgé.e.s de 17 ans (T1) et de 19 ans (T2)
- Trois régions du Québec : Montréal ($n=1$); Mauricie-Centre-du-Québec ($n=6$); Québec ($n=5$).
- Délits
 - 11 ont été reconnu.e.s coupables de crimes contre la personne
 - 9 ont été reconnu.e.s coupables de crimes contre la propriété
 - 6 ont été reconnu.e.s coupables de crimes liés aux drogues
- Expériences de placements
 - 7 ont été sanctionné.e.s d'au moins une mise sous garde dans une unité sécuritaire du CR (LSJPA)
 - 11 ont vécu au moins un placement en vertu de la LPJ
- Autres problématiques psychosociales
 - 11 présentent un trouble de santé mentale
 - 8 présentent un problème de consommation de substances psychoactives
 - 12 évoquent des difficultés d'insertion professionnelle

Stratégie d'analyse

- **Parcours de vie : approche biographique** (Elder, 1998; Gaudet, 2013)
 - Reconstruction du parcours de vie des participant.e.s
 - Identification des événements marquants et des expériences vécues (diverses sphères de vie)
 - Incluant les marqueurs de transition vers la vie adulte (Galland, 2011)
- **Analyse inductive générale** (Thomas, 2006)
 - Codification inductive : condenser les données brutes et résumer les parcours de vie
 - Codification déductive : analyser les données à partir de concepts prédéterminés
 - Autonomisation sous contrainte, mise en suspens du parcours (Dumollard et al., 2021)
 - Lâchage institutionnel (Goyette et al., 2022)
 - Désistement assisté (F.-Dufour et al., 2018; Villeneuve et al., 2020)
 - Etc.
 - Combiné : catégories générées et combinées pour identifier des structures sous-jacentes aux expériences de PVA des jeunes sous double mandat
- En dernière étape, l'analyse a consisté à tenter de voir dans quelle mesure les constats proposés par Marie Dumollard et ses collègues en 2021 sont répliqués ou non dans les résultats obtenus auprès des participants de notre étude.

Résultats

- Trois principaux contextes d'interventions
 - Unités (ouvertes ou fermées) des CR (centre jeunesse)
 - Suivis sociopénaux dans la communauté (ex. probation)
 - Services pour problématiques associées
 - Ex. dépendance, santé mentale, hébergement, employabilité
- Trois cibles d'intervention pour soutenir le PVA (voir aussi Dumollard et al., 2021)
 - Préparation à la vie autonome
 - Insertion socioprofessionnelle
 - Réhabilitation personnelle (n'est pas abordé dans cette présentation)

Devenir autonome en contexte de liberté limitée

(voir aussi Dumollard et al., 2021)

- Préparation à la vie autonome :
 - Il s'agit « *[d'apprentissages de bases] pour la pré-majorité [...] faire un budget, organiser son argent, n'importe quoi qui touche à la vie* » (Maurice, 18 ans).
- Interventions individualisées et adaptées aux profils des participant.e.s :
 - Denis (21 ans) a des rencontres hebdomadaires avec « *un intervenant exprès pour le logement [avec qui il] parlait surtout du budget, de la propreté de l'appartement [et] des cartes de crédit* ».
 - Jasmine (17 ans) : *Je suis partie trois heures avant de tomber majeure, [mais] iels ne te laissent pas partir à 18 ans, les mains vides, pas d'appartement, pas de rien. [...] Iels vont t'aider pour [le logement], la nourriture et tout. [...] Moi, je m'étais trouvé une maison de chambres parce que j'y allais [en fonction de] mes moyens.*

- Malgré la préparation à la vie autonome, plus souvent qu'autrement, la fin abrupte des services fragilise la situation résidentielle
- Pascal (18 ans) qui était placé en FA depuis l'âge de 8 ans
 - T1 : *La quatrième famille d'accueil, je suis resté là-bas jusqu'à 18 ans. Là [T1], je vis chez ma mère. [...] Je paye ma part. Je paye la moitié du loyer. Sinon, l'internet, je le paye moi-même. [Interviewer : Puis, la nourriture ?] On paye à deux aussi, 50-50.*
 - T2 : *Je suis resté à peu près un an chez ma mère, [mais] on ne s'entend pas vraiment. Après, j'ai habité chez des connaissances à ma mère [pendant quelques] mois, [mais] je sortais trop puis ça ne faisait plus leur affaire. Fait que je suis parti. [...] [Maintenant (T2)], je loue un appart puis c'est mieux de même.*
- Julien (18 ans)
 - T2 : *À mes 18 ans, je suis sorti [du CR] puis j'ai déménagé avec ma blonde. [Durant l'été], ma blonde s'est tannée de moi à cause que je [ne] faisais rien que vendre [des stupéfiants] puis j'étais tout le temps sur le chimique. On a décidé de prendre un break. Je suis retourné chez nous [chez mère], mais dernièrement, il y a eu un événement [de violence familiale] qui a fait que je peux juste habiter chez mon père.*

- L'instabilité et la précarité résidentielle fragilisent le PVA :

- *La journée de mes 18 ans, j'étais correct. J'avais mon appart [et] ma job. [...] Après un mois et demi, je me suis fait cambrioler mon appart par mon coloc. Il m'a volé ma TV, ma console, mon ordi, toutes mes affaires. [...] J'étais déjà dans la conso jusqu'au cou, j'ai fait « fuck off, je m'en criss ». À la fin, mon appart était rendu dégueulasse. [...] Je me suis fait mettre dehors [et] mon père ne voulait pas me prendre chez eux. [...] Il a vraiment fallu que je me débrouille tout seul. J'ai été dormir sur le plancher d'un chum de gars, j'ai été sur le plancher de l'autre. Ça l'a continué de même tout l'hiver. [...] Au début du printemps, je n'avais plus de place où dormir. Je suis retourné dans une ville où je connaissais du monde. Ça recommençait à bien aller, j'avais un job, [mais] iels m'ont mis dehors pour une connerie. Puis, là, j'avais 18 ans, je m'en allais sur mes 19 ans puis je me suis fait arrêter pour la première fois. [...] Je suis rentré en prison [pendant 1 mois et demi]. -Benoît, 21 ans*

- Les jeunes expliquent qu'être « *entre 4 clôtures* » (Élodie, 18 ans), être « *dans une prison pour jeunes* » (Julien, 18 ans) ou « *ne pas avoir sa liberté* » (Étienne, 16 ans) restreint l'autonomie :
 - Rigidité de l'encadrement des activités quotidiennes
 - Peu de marge de manœuvre dans la gestion du quotidien
 - *Dans l'unité sécuritaire [CR], il n'a vraiment rien [à faire], c'est long. [...] On se lève le matin, on déjeune, on a le droit de prendre des douches. Après, on va à l'école tout l'avant-midi. [...] Sinon, on mange [diner]. Après, c'est encore de l'école [PM]. Le soir, c'est ménage, souper, sport, sieste, douche, temps libre. On a 15-20 minutes de temps libre. Après, on se couche. - Étienne, 17 ans*

S'insérer dans la société – Être enferm.e.s et mis.e.s de côté

- Obligation d'être en formation, en emploi ou en recherche active (MSSS, 2017)
 - Aident les jeunes à occuper leur temps de façon positive
 - Souvent perçues comme coercitives
 - *Avec ma probation, je suis obligé d'avoir un rôle social [formation ou emploi], mais je n'aime pas ça travailler. Je n'aime pas ça me lever le matin, [mais], là, je n'ai pas le choix. [...] Une fois par semaine, je rencontre une intervenante [déléguée à la jeunesse] pour voir comment mes affaires se déroulent. [Elle veut savoir] si je cherche un travail, si mes travaux communautaires [20 heures] sont faits. [...] Si je brise ma probation, je rentre en prison [pour adulte] pendant six mois. - Timothé, 18 ans*

Références vers ressources en employabilité

- Services variés et flexibles
 - Répondent à divers besoins :
 - **Besoins ponctuels** : « *se faire faire un C.V.* » (Benoit, 21 ans)
 - **Programmes de développement de compétences relatives à l'emploi** : « *Après ma thérapie, je suis allé en réinsertion au travail. [...] On a eu des activités pour faire un C.V. [et] pour connaître les bons points à dire pendant une entrevue. [...] Là, ça fait trois mois que j'ai mon job [restauration], ça fait deux mois que j'ai un deuxième job. Je travaille 55 heures par semaine [et] je m'entraîne à tous les jours. Pour vrai, j'ai l'impression que plus rien ne peut m'arrêter aujourd'hui.* - Maurice, 20 ans
- Meilleur engagement des jeunes :
 - *Elle [déléguée à la jeunesse] a appelé dans un organisme [spécialisé en employabilité] pour que je me trouve un emploi pour moi. Puis, ma déléguée [à la jeunesse] parle avec l'éducatrice qui m'aide avec l'emploi, pour voir si je vais porter mes CV, si je fais mes affaires.* - Albert, 19 ans

Mise en suspens de parcours (terminologie proposée par Dumollard et al., 2021)

- Or, les séjours en CR peuvent nuire à la poursuite des études et à l'insertion sur le marché de l'emploi :
 - *Avant d'aller au CR, je faisais un programme pour les jeunes artistes [parce que] je n'étais plus capable d'être à l'école. [...] C'était 16 semaines le projet. Le premier volet [8 semaines], c'était faire de la musique puis trouver dans quoi on voulait travailler plus tard [...] L'autre 8 semaines [deuxième volet], c'était d'être subventionné dans un emploi. J'ai travaillé 3 jours, [mais] je suis rentrée au CR [alors] je ne pouvais pas continuer mon job subventionné. - Élodie, 18 ans*
 - *J'étais au CR [unité sécuritaire], je ne pouvais même pas. J'étais à [nom de l'école], je suis rentré au CR pendant environ 5 semaines, ça m'a beaucoup nui, [mais] j'ai réussi à finir mon secondaire 5 pendant que j'étais au FG. –Maxence, 18 ans*

Conclusion

Durant le **passage à la vie adulte**, les interventions sociojudiciaires –qui oscillent entre l'accompagnement et l'encadrement– sont paradoxales (Dumollard et al., 2021; Villeneuve et al., 2020) :

- Si l'**autonomisation** est au cœur des suivis sociojudiciaires (MSSS, 2017), les résultats suggèrent que les cadres d'intervention structurants et restrictifs limitent parallèlement les opportunités d'être autonome et responsable (Dumollard et al., 2021; Quirion, 2012).
- L'**insertion socioprofessionnelle** –qui constitue, à la fois, un marqueur de l'âge adulte (Galland, 2011) et de l'éloignement de la délinquance (Massoglia et Uggen, 2010)– est centrale dans la prise en charge sociojudiciaire (MSSS, 2017).
 - Malgré l'aide dans les démarches de (ré)intégration sociocommunautaire (Bédard, 2015), les périodes d'institutionnalisation répétées et prolongées et les séjours thérapeutiques –vécus comme des parenthèses, hors de la « vraie vie » (Dumollard et al., 2021)– ralentissent la planification et l'actualisation du projets de vie adulte (emploi, famille, maison).

Références

- Abrams, L. S. et Terry, D.J. (2017). *Everyday Desistance: The transition to Adulthood Among Formerly Incarcerated Youth*. New-Brunswick, Canada: Rutgers University Press.
- Bédard, F. (2015). La (ré)intégration sociale et communautaire : Socle de la réhabilitation des personnes contrevenantes. *Revue de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec*, 27(2), 4-13 récupéré à http://www.asrsq.ca/fr/pdf/art_soc_reh.pdf
- Burnett, R. et Maruna, S. (2004). So « prison works », does it? The criminal careers of 130 men released from prison under Home Secretary Michael Howard. *Howard Journal of Criminal Justice* 43(4), 390–404.
- Dumollard, M., Goyette, M. et Loncle, P. (2021a). L'intervention sociojudiciaire sous le regard juvénile : les modulations de l'accompagnement des jeunes qualifiés de contrevenants dans le système de justice des mineurs au Québec. *Intervention*, 152(1), 37-50
- Dumollard, M., Goyette, M. et Loncle, P. (2021b). La réinsertion sociale sous le prisme du soutien à la transition vers l'âge adulte : Perspective des jeunes judiciairisés dans le système de justice des mineurs au Québec. *Criminologie*, 54(2), 89-113
- F.-Dufour, I., Villeneuve, M.-P. et Perron, C. (2018). Les interventions informelles de désistement assisté : une étude de la portée. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60(2), 206-240.
- Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie adulte* (5^e éd.). Paris : Armand Collin.
- Lussier, P., McCuish, E et Corrado, R. (2015). The Adolescence-Adulthood Transition and Desistance from crime: Examining the Underlying Structure of Desistance. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 1(2), 87-11
- Massoglia, M. et Uggen, C. (2010). Settling down and aging out: Toward an interactionist theory of desistance and the transition to adulthood. *American Journal of Sociology*, 116(2), 543-582.
- McNeil, F. (2016). Desistance and criminal justice in Scotland, Dans H. Croall, G. Mooney et R. Munro (dir.), *Crime, Justice and Society in Scotland*(p. 200-216), London, UK: Routledge.
- Nugent, B. et Schinkel, M. (2016). The pains of desistance. *Criminology and Criminal Justice*, 16(5). 1-17.
- Osgood, D. W., Foster, E. M. et Courtney, M. E. (2010). Vulnerable population and the transition to adulthood. *The Future of Children*, 20(1), 209-229.
- Payet, M.-L., Daignault, I. et Lafortune, D. (2019). Trajectoire de services des jeunes sous la double autorité de la protection de la jeunesse et de la justice juvénile: Différences et spécificité. *Revue canadienne de service social*, 36(2), 125-142
- Quirion, B. (2012). Réformer, réadapter ou responsabiliser le détenu. Analyse des enjeux normatifs rattachés à l'intervention correctionnelle au Canada. *Déviante et Société*, 36(3), 339-355.
- Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses universitaires de France

Discussion

- Comment les éléments présentés dans le cadre de notre présentation font échos dans vos pratiques actuelles ?
- Quels sont les moyens et les interventions que vous appliquez lorsque vous rencontrez ces profils ?
- Parmi vos savoirs expérientiels quels sont ceux qui pourraient venir compléter, nuancer et bonifier nos résultats ? Y a-t'il des éléments que vous rencontrez dans votre pratique concernant les profils présentés qui n'ont pas été abordés dans le cadre de nos communications ?